

Lignes directrices Environnement

Document adopté par le comité constitutif du Parti vert'libéral vaudois le 18 février 2010 à Lausanne

Résumé

Le changement climatique, les ressources en baisse et la pollution en augmentation nous imposent de modifier notre consommation et d'adapter notre production d'énergie.

Les Vert'libéraux misent sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Un approvisionnement énergétique écologique, économique et plus sûr, peut être atteint par des incitations financières couplées avec des standards adaptés aux développements les plus récents.

Grâce aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables, les installations de production électrique nucléaires qui arrivent en fin de vie au cours des prochaines années n'auront pas besoin d'être renouvelées.

Les Vert'libéraux s'engagent entre autres:

1. pour que la Suisse diminue de 30% ses émissions de CO₂ d'ici 2020
2. pour l'affectation des recettes de la taxe CO₂ à la rénovation énergétique et aux énergies renouvelables
3. pour une société à 2000 Watts
4. pour la mise en place d'un prêt à taux zéro cautionné par l'Etat pour aider au financement des assainissements énergétiques des bâtiments
5. pour que la production d'énergies renouvelables propres ne soit pas fiscalisée
6. pour l'accélération des procédures des installations de production d'énergies renouvelables
7. pour une planification assouplie pour les parcs éoliens vaudois
8. pour l'acceptation, sous certaines conditions, des centrales au gaz (chaleur-force) comme énergie de transition.

En matière de mobilité, les Vert'libéraux soutiennent une complémentarité des transports publics et privés. Il entendent prévenir une mobilité inutile et réduire l'impact écologique des transports.

Les Vert'libéraux soutiennent une agriculture de proximité et sans OGM. Les paiements directs aux agriculteurs à titre de contribution essentielle à la préservation et au développement de la biodiversité doivent être maintenus. Quant à la forêt vaudoise, heureusement protégée par la loi, elle mérite d'être mieux et davantage exploitée.

1. Introduction

Un environnement de qualité est indispensable pour vivre. Protéger cet environnement est de notre responsabilité, pour ne pas laisser aux générations futures un monde pollué, transformé en poubelle, pauvre en matières premières et dans lequel la nature aura perdu toute biodiversité. Pour éviter cette situation, les Vert'libéraux proposent et soutiennent toutes les solutions incitatives et même quelquefois contraignantes.

2. Energie et Climat

La consommation actuelle d'énergie en Suisse n'est pas durable : de nombreux dégâts sont causés à l'environnement et des risques importants sont pris en raison de l'énergie inutilement consommée. Par ailleurs, nous sommes dépendants de l'importation de pétrole, de gaz et d'uranium qui proviennent souvent de régions politiquement instables.

Les changements climatiques, les ressources en baisse et la pollution en augmentation nous imposent de modifier notre consommation et d'adapter la production d'énergie. Les Vert'libéraux considèrent cela clairement comme une chance : la Suisse peut ainsi retrouver un rôle en vue au niveau international tout en diminuant les risques de la production actuelle.

Les Vert'libéraux soutiennent une diminution de 30% des émissions de CO₂ d'ici 2020. Pour 2050, la Suisse doit se fixer l'objectif de deux tonnes de CO₂ par habitant par année. Ils considèrent que les recettes de la taxe sur le CO₂ doivent être affectées à l'assainissement énergétique au lieu d'être distribuées à la population par l'intermédiaire des caisses-maladies.

Il est indispensable de prendre en considération la vérité des coûts et la transparence : le cycle de vie complet des produits et toutes les formes d'énergies nécessaires doivent être considérés dans leur ensemble et les informations doivent être claires et répercutées dans les prix. Ces principes sont primordiaux pour les Vert'libéraux en ce qui concerne l'énergie nucléaire, qui est aujourd'hui subventionnée de manière cachée (élimination des déchets non résolue, insuffisance du fonds pour le démantèlement et de l'assurance en cas de dommages).

Les Vert'libéraux misent sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Un approvisionnement énergétique écologique, économique et plus sûr, peut être atteint entre autres par des incitations financières, un système de bonus-malus et des adaptations du système fiscal – le tout couplé avec des standards adaptés aux développements les plus récents. En ce qui concerne les ressources fossiles limitées, il faut miser sur la qualité plutôt que la quantité, ceci tant au niveau de la production qu'au niveau de la consommation.

Grâce aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables, les installations de production électrique nucléaires qui arrivent en fin de vie au cours des prochaines années n'auront pas besoin d'être renouvelées.

Les Vert'libéraux soutiennent la vision d'une société à 2000 Watts ainsi que toutes les mesures y relatives.

Il faut favoriser les rénovations énergétiques des bâtiments. En effet, le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire représentent près de 50% de la consommation énergétique en Suisse. Or notre parc de bâtiments est vieillissant et une grande partie nécessite des rénova-

tions. La mise aux normes actuelles d'un bâtiment des années 1970 permet de diviser sa consommation d'énergie par quatre.

Pour ce domaine, les Vert'libéraux sont favorables à l'instauration de conditions-cadres, aux aides financières et aux déductions d'impôts.

a) Energie dans les bâtiments

- Exigences énergétiques obligatoires les plus élevées pour tous les nouveaux bâtiments et les rénovations d'une certaine importance.

Dans un pays qui cherche en principe à promouvoir et à utiliser les technologies de pointe, toute nouvelle construction doit satisfaire aux plus hautes exigences. Il est nécessaire que l'impact environnemental du bâtiment – souvent conçu pour un siècle – soit pris en compte (construction, exploitation, rénovation, démolition). Les Vert'libéraux demandent que l'équivalent énergétique au standard Minergie soit décrété obligatoire immédiatement et que le passage à une exigence plus élevée équivalente à Minergie-P le soit d'ici 2015. Ils proposent également d'intégrer les recommandations Eco-Bau dans les normes et les lois .

- Inciter les propriétaires à rénover leurs bâtiments.

Actuellement les propriétaires d'immeubles en location ont peu d'intérêt à rénover énergétiquement leurs immeubles, car ils n'en payent pas les charges. Bien que l'étiquette énergie pour les bâtiments permette d'informer le locataire sur les performances du bâtiment, la pénurie persistante dans notre région ne laisse souvent pas le choix au locataire du type de logement qu'il pourra habiter. Il est donc essentiel que les propriétaires puissent répercuter sur les loyers les frais de rénovations énergétiques dans la proportion des économies possibles sur les charges.

- Délai à fixer pour la rénovation d'immeubles gaspilleurs d'énergie.

Les Vert'libéraux pensent que les mesures proposées favoriseront les travaux de rénovation. Toutefois, si cela ne devait pas suffire, ils proposent de fixer un délai pour la rénovation des immeubles qui ne satisfont pas un standard énergétique minimal. Il y a un intérêt public à devenir au plus vite le moins dépendant possible des énergies fossiles.

b) Mesures fiscales

- Prêt à taux zéro.

Les Vert'libéraux proposent d'affecter une partie du Fonds cantonal sur l'énergie pour financer des prêts remboursables à taux zéro. Le coût supplémentaire lié à l'assainissement énergétique lors de la rénovation d'un bâtiment serait financé par ce prêt cautionné par l'État. Le propriétaire paierait l'amortissement et l'État les intérêts.

- Déductions fiscales.

Les déductions fiscales admises au titre de frais d'entretien pour les rénovations énergétiques des bâtiments devraient être réparties sur plusieurs années et non faites sur une seule année. Pour les propriétaires privés, on peut aussi imaginer un crédit d'impôt en fonction du coût admis de la rénovation énergétique.

- Rétribution à prix coûtant de l'électricité renouvelable.

Les Vert'libéraux sont favorables à la non fiscalisation des recettes obtenues par la vente du courant produit par des énergies renouvelables provenant de particuliers.

c) Mesures administratives

- Accélération des procédures pour l'installation d'énergies renouvelables.

Actuellement l'installation d'un équipement à énergies renouvelables peut exiger plusieurs procédures (autorisations, subventions, labellisations) gérées par un grand nombre de différents organes communaux, cantonaux et fédéraux. Il est nécessaire que la procédure d'octroi soit raccourcie, simplifiée et gérée par un seul organisme (« guichet unique ») comme cela existe pour l'approbation des réseaux électriques et gaziers. Il faut aussi privilégier l'installation d'énergies renouvelables plutôt que la conservation inconditionnelle de monuments ou de sites.

d) Parcs éoliens vaudois

- Planification cohérente pour les parcs éoliens.

Les Vert'libéraux souhaitent que les recommandations vaudoises suivent les recommandations fédérales afin qu'il y ait des critères unifiés pour toute la Suisse sur l'implantation d'éoliennes.

Une planification négative permettrait aux différents projets d'avancer et de présenter des rapports d'étude technique et d'impact sur l'environnement complet qui permettraient au canton de prendre sa décision sur des critères objectifs. Les Vert'libéraux privilégient l'installation d'éoliennes plutôt que la conservation inconditionnelle des sites.

e) Centrale à gaz (chaleur-force)

- Soutien à la construction d'une centrale à gaz (chaleur-force) dans le canton de Vaud ou à proximité.

Notre pays doit miser sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Mais en attendant que ces mesures aient pris l'ampleur nécessaire et puissent remplacer les énergies du passé, les Vert'libéraux sont favorables au gaz naturel en tant qu'énergie de transition.

Afin d'éviter la construction de nouvelles centrales nucléaires, les Vert'libéraux soutiennent la construction dans le canton de Vaud, et à proximité, de centrales à gaz de type chaleur-force. Leur durée de vie d'environ 20 ans et leur construction rapide permettra dans l'immédiat d'assurer la transition. Il est essentiel que les émissions de CO₂ de ces centrales soient compensées par des projets d'énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger.

3. Transport et Aménagement du territoire

Les Vert'libéraux considèrent la mobilité comme un besoin essentiel au développement personnel, économique et social de notre société. Mais ils veulent clairement orienter cette mobilité vers des solutions écologiques et efficaces par :

- le développement des transports publics,
- la promotion de la mobilité douce,
- le soutien au co-voiturage,
- le développement de parkings d'échange gratuits
- l'encouragement et l'incitation à l'achat et à l'utilisation des véhicules les moins polluants,
- le transfert de la route au rail pour le transport des marchandises.

Dans le canton de Vaud, les Vert'libéraux soutiennent l'introduction d'une vignette bleue pour les véhicules. Seuls les véhicules les moins polluants pourraient rouler en cas de pics de pollution. Par contre, les Vert'libéraux sont opposés aux péages urbains.

Les Vert'libéraux vaudois se prononcent très clairement pour la 3ème voie CFF qui manque encore entre Lausanne et Genève.

Au niveau de l'aménagement du territoire, les Vert'libéraux veulent intégrer les piliers du développement durable au sein même des réflexions et des études de projets de développement. La mixité habitat et activités économiques doit être encouragée. Un cadastre des matières et des flux d'énergies doit être établi comme base de l'écologie industrielle.

Le Plan directeur cantonal, approuvé par le Conseil fédéral en août 2008, est un outil de travail globalement acceptable, même si certaines mesures ne respectent pas la liberté d'établissement des habitants de notre canton.

Dans le canton de Vaud, la loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR), ne devrait plus être un frein à la création de logements respectueux de l'environnement et économes en énergie.

La cohérence veut que les coûts environnementaux s'intègrent en toute transparence dans les bilans d'impacts et que les choix soient portés vers les solutions les plus durables possibles.

4. Nature, Agriculture et Forêt

L'agriculture suisse est essentielle pour le maintien d'une production de proximité et de qualité, ainsi que pour une certaine indépendance alimentaire de notre pays. Toute personne qui travaille la terre – et pas seulement les producteurs bio – doit pouvoir en tirer un profit légitime.

a) Production agricole de proximité

Favoriser la production suisse, c'est diminuer les produits importés dont le transport est source de CO₂. Inviter les habitants de notre pays à consommer suisse, c'est bon pour l'économie et bon pour l'écologie. A ce titre, il faut encourager la mise en place d'une étiquette CO₂ sur le plan national basée sur le modèle de l'étiquette énergie, qui permettra d'indiquer la quantité de CO₂ émise pour la production et le transport des fruits et légumes. Cette information va bien évidemment valoriser les produits suisses, pour autant qu'ils soient produits de façon respectueuse de l'environnement. Des produits importés peuvent être acceptés, notamment en cas de soutien au commerce équitable. Les consommateurs deviendront des "consomm'acteurs".

b) Paiements directs pour la biodiversité et le paysage

L'État a un rôle à jouer pour soutenir l'agriculture. Les paiements directs aux agriculteurs à titre de contribution essentielle à la préservation et au développement de la biodiversité doivent être maintenus. Les agriculteurs gèrent la moitié du territoire suisse. Ils sont indispensables et maintiennent un paysage rural diversifié, ce qui est aussi un atout majeur pour le tourisme. Il faut également leur réserver les meilleures terres cultivables en ne les affectant pas à la construction.

c) Pas d'OGM dans l'agriculture et soutien aux "énergiculteurs"

Les Vert'libéraux soutiennent une agriculture sans OGM.

Les "énergiculteurs" (producteurs de biogaz ou d'électricité solaire par exemple) doivent pouvoir développer leurs installations sans les tracasseries habituelles liées aux constructions situées hors des zones à bâtir.

d) Encouragement à la renaturation des cours d'eau

La renaturation des cours d'eau doit être activement encouragée et faire l'objet de crédits réguliers du Canton. Les Vert'libéraux vaudois soutiennent la création d'un fonds spécifique de renaturation, dont l'alimentation proviendrait d'une partie des redevances de concessions uniques et annuelles perçues pour l'utilisation de la force hydraulique.

e) Forêt

La forêt, heureusement protégée par la loi, mais menacée par les effets du changement climatique, doit être rajeunie et mieux exploitée. Les Vert'libéraux défendent ses fonctions multiples et s'engagent pour que ses exploitants reçoivent la juste rétribution pour les biens et les services qu'elle nous offre.